

## Quartier Sorbonne

Compte Rendu  
Séance du  
18/10/2018



### Ordre du Jour

#### 1. Point d'avancement sur les travaux RATP de création d'un ouvrage de ventilation pour améliorer la ventilation et le désenfumage du tunnel place Maubert, en présence des équipes RATP

#### 2. Questions diverses

##### 1. Point d'avancement sur les travaux RATP de création d'un ouvrage de ventilation pour améliorer la ventilation et le désenfumage du tunnel place Maubert, en présence des équipes RATP

Florence Berthout, Maire du 5<sup>e</sup> et Conseillère régionale d'Île-de-France ouvre la séance laisse la parole à M. Perret de la RATP et M. Boulanger de la Direction de la Voirie et des Déplacements.

##### **✚ Pourquoi ces travaux ?**

Il s'agit de transformer une baie d'aération de la ligne 10. En effet, dans le cadre des obligations faites par le préfet, la RATP se doit de renforcer la sécurité des ouvrages sous-terrain pour permettre le désenfumage, en cas de sinistre, sur le tunnel de la ligne 10.

##### **✚ Où en sont les travaux ?**

Les travaux de génie civil sont bientôt terminés, les emprises sur l'espace public pourront donc être repliés. La phase de second œuvre va concerner les ouvrages électromécaniques. Le ventilateur sera installé et son implantation électrique repensée, en collaboration avec ENEDIS. La dernière phase concerne les réfections de l'espace public, conformément aux règlements de voirie. Le repli complet du chantier est prévu pour la fin mars 2019.

##### **✚ La gêne occasionnée pour les riverains et commerçants.**

Mme la Maire souligne la gêne causée par l'emprise qui permet actuellement de canaliser la circulation. Les barrières sont dangereuses pour les piétons qui ne voient pas les voitures et deviennent par ailleurs des dépotoirs. Mme la Maire suggère d'enlever les barrières et de canaliser la circulation au moyen de panneaux de chantier lumineux. Enfin, les jours de marchés, les déplacements pour les piétons sont particulièrement difficiles.

##### **✚ La parole aux administrés**

❖ L'encombrement dû à la circulation rend les déplacements difficiles pour les piétons aux abords de la place Maubert.

Mme la Maire suggère de réduire la taille de la chicane afin de donner plus de visibilité aux piétons. M. Boulanger de la DVD s'engage à proposer cette solution lors de la réunion de phasage, le changement de phase s'effectuant dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre.

❖ Une autre solution proposée par M. Audouin, élu :

La voie au bout de la rue Maître Albert permet certes à tous les véhicules de la rue Maître-Albert de pouvoir rattraper le boulevard, mais cela complique le plan de circulation. Sa fermeture permettrait

de créer un espace plus sécurisé, qui n'altérerait en rien la circulation sur la zone, de dégager l'emprise en amont et donc d'avoir un passage piéton correctement signalé.

❖ **Mme la maire demande que les barrières en béton soient retirées.**

Une réunion sera organisée avec le commissariat afin qu'il donne son autorisation pour leur retrait qui ne dépend pas de la RATP ou de la DVD.

❖ **Une roulotte pour les personnels du chantier va remplacer les bungalows, où sera-t-elle installée ?**

L'emplacement reste à définir, la roulotte étant plus petite, elle ne devrait pas être difficile à placer ou à déplacer.

❖ **Qu'en est-il du calendrier ?**

Malgré quelques difficultés en début de chantier, le calendrier est tenu.

## 2. Questions diverses

❖ **Les travaux quai de Montebello.**

Les travaux actuels sont la conséquence de travaux antérieurs qu'il a fallu entièrement reprendre.

❖ **Les travaux au niveau de la sortie du RER C rue du Petit Pont génèrent des difficultés pour les piétons, l'espace disponible pour passer étant très réduit.**

Les travaux comprennent quatre phases. Aujourd'hui, la grande emprise côté Seine rend difficile le passage au niveau de l'accès au RER mais elle est rendue nécessaire par l'ampleur des trois interventions en cours : la SNCF refait l'étanchéité de la station en sous-sol, ensuite il faudra progressivement reconstituer la chaussée. Entre-temps, la DVD a refait l'étanchéité du trottoir. Enfin, SNCF mobilité refait les pavés de verre sur le trottoir qui permettent d'éclairer la station juste au-dessous, pour avoir un éclairage naturel.

De l'autre côté, sur le Petit-Pont, des travaux ont été effectués en lien avec le réseau express vélo qui va passer sur le quai de Montebello. Par ailleurs, des câbles dû être enfouis dans le trottoir ainsi qu'une canalisation d'assainissement. La chaussée doit donc bien sûr être refaite. Cette phase est en cours d'achèvement. Enfin, des travaux vont permettre de repenser la signalisation tricolore.

La fin des travaux est prévue pour le 5 décembre.

❖ **Les terminus de bus rue Soufflot**

L'idée de la restructuration des réseaux de bus est qu'il n'y ait pas de perte d'itinéraire et il y a toujours des dessertes avec des correspondances supplémentaires pour certains itinéraires. Des échanges avec le directeur d'Ile-de-France Mobilité ont permis de faire évoluer les choses. Il est aujourd'hui envisagé de mettre le terminus du 84 derrière le Panthéon afin de ne pas gêner. Le terminus du 75 sera situé en haut de Saint-Jacques, à droite, quand on monte. Le 24 aura également son terminus rue Soufflot.

Il est possible de consulter la carte du futur réseau bus du Grand Paris sur le site d'Ile-de-France Mobilité.

❖ **Le stationnement des cars touristiques rue St Jacques**

Ces cars se garent trop souvent sur les voies cyclistes. Mme la Maire est déjà intervenue pour demander à la DPSP de se déplacer régulièrement, le matin. Mme la Maire milite pour de la vidéo-verbalisation à cet endroit, couplée à des opérations punitives. Mme la Maire demandera également au Préfet de faire des opérations « sabots », très dissuasives. Mme la Maire a fait un vœu pour le Conseil de Paris pour que les agents de la DPSP puissent avoir un pouvoir de consignation. Sans cela ils ne peuvent pas exiger le paiement de l'amende sur place.

❖ **L'étalement des terrasses de café**

La possibilité de poser des croix de St André a été validé par la DVD afin de stopper cet étalement, notamment place de la Contrescarpe, mais il est aujourd'hui bloqué par la question de l'accès pour les personnes à mobilité réduite. Pourtant, cette solution a déjà été appliquée par le passé place de la Contrescarpe et n'a pas posé de problème. Il est par ailleurs avéré que la solution consistant à installer des jardinières ne fonctionne pas, celles-ci étant déplacées dans le caniveau par les cafés.

M. Boulanger souligne que des marches exploratoires ont été faites avec des mal et non-voyants et que les croix de St André se révèlent être de véritables obstacles dans leur cheminement. Il suggère néanmoins la possibilité de placer des potelets avec des boules blanches sur les côtés des croix de St André afin de les rendre plus visibles pour les malvoyants.

❖ **Quand la station Luxembourg sera-t-elle enfin dégagée ?**

Le repli des emprises est programmé pour la fin novembre.

◆ La création d'une « zone 30 école » au niveau de la rue Victor Cousin

Le principe de la zone 30 est de limiter à 30 km/h la vitesse sur un territoire, un quartier, et de permettre aux vélos de rouler dans les deux sens. C'est une obligation au niveau national.

Par ailleurs, la zone 30 rue Monge va être prolongée jusqu'à la rue Léo Lagrange puis jusqu'à la Seine.

Mme la Maire est favorable à l'extension des zones 30 dans l'arrondissement mais insiste sur la nécessité de ne pas continuer à supprimer des places de stationnement.

*La séance est levée.*